

Bienvenue à l'AMAP des Jalles

- + Mes premiers pas
- + Nous, consom'acteurs
- + Nos engagements



<https://amapdesjalles.fr>

Mes premiers pas

- ★ Adhérer
- ★ Avoir un compte AMAPJ
- ★ S'inscrire à l'Infolettre

- 1) La première étape est d'adhérer à l'AMAP
Note: Le montant d'adhésion est revu chaque année à l'assemblée générale. Il est le même quel que soit le mois d'adhésion de l'année.

- 2) Une fois le premier chèque d'adhésion transmis au trésorier(e)
 - Le trésorier(e) crée votre compte AMAPJ
 - Vous recevez un mot de passe
 - Vérifiez vos informations (https://s2.amapj.fr/p/saint-medard-en-jalles#!/mon_compte)
Note: Ces informations ne sont accessibles qu'aux adhérents de l'année et servent pour vous contacter en cas d'oublis de panier ou demande de récupération de panier.

- 3) Inscrivez-vous à l'infolettre pour recevoir:
 - Les ouvertures de contrats
 - Les informations de distributions
 - Les rendez-vous

S'abonner → <https://framalistes.org/sympa/subscribe/amapdesjalles>

Se désabonner → <https://framalistes.org/sympa/sigrequest/amapdesjalles>



Nous, consom'acteurs

- ★ Les différents rôles
- ★ Tous bénévoles

- 1) **Le conseil collégial** est composé de 12 adhérents, dont
 - 1 **Président(e)**: coordination des bénévoles
 - 1 **Trésorier(e)**: gestion des adhésions et des comptes
 - 1 **Secrétaire**: comptes rendus réunions et réservations de salles1 tiers du conseil est renouvelable tous les ans.
- 2) **Coordinateur (ou référent)**: interface entre vous et les producteurs.
Il transmet les informations venant des producteurs (aides, production, distribution).
Il crée le contrat AmapJ et notifie tout le monde via l'Infolettre.
Vous lui remettez les chèques et contrats signés.
Il est le seul à pouvoir remettre contrats et chèques à son producteur (il doit tracer les échanges dans AmapJ)
- 3) **Distributeur**: chacun d'entre nous, 2 fois par an. C'est un engagement AMAP.
Planning des permanences: https://s2.amapi.fr/p/saint-medard-en-jalles#!/mes_permanences
Un mail de rappel vous est envoyé 6 jours avant, avec les instructions.
Nous sommes au moins 2 par distribution.
Note: Les distributeurs ne sont pas obligés d'appeler les adhérents qui ont oublié de récupérer leur panier mais ... nous sommes une AMAP: liste de contacts avec suivi des oublis disponible dans le classeur de distribution, ou AmapJ.



Nos engagements

- ★ Consomm'acteur
- ★ Producteurs

Engagement Adhérent “Consomm'acteur”

- Participer à la vie de l'AMAP (Gestion des contrats et distributions de paniers)
- Des visites des exploitations et ponctuellement un coup de main aux producteurs
- Un engagement permettant de rémunérer dignement le producteur sur une période (année, saison)
- Une adhésion annuelle à l'association

Engagement des Producteurs

- Des producteurs de proximité
- Des produits frais et de saison issus d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, BIO le plus souvent
- Un engagement de production sur l'année auprès des consomm'acteurs
- Une information régulière sur la qualité et quantité de la production



Pour finir

- ★ Tous bénévoles
- ★ Echanges
- ★ Bonne humeur

N'oubliez pas:

Chaque acteur de l'AMAP est **adhérent bénévole** (sauf les producteurs).

Vous pouvez bien sûr **échanger avec les producteurs**, c'est un des principes de l'AMAP

Partages, échanges et bonne humeur.

Aller plus loin:

[La charte des AMAP](#)

[Statut de l'Amap des Jalles](#)